



Etaient présents : BARRAL Baptiste - BARRAL-JOANNES Anne-Laure - BOUILLOT Didier - CLOT Bernard - DOUILLET Alain - DUPERRET Christophe - FIHMAN Cécile - GAGET Patrick - GALLOIS Brigitte - PAQUIER Corinne - PERRICHON Marie-Madeleine - PREYNAT Guylène - SORLIN Julia - VEYET Richard - VIAL Guillaume

Secrétaire de séance : BARRAL-JOANNES Anne-Laure

1 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION :

Le Compte Administratif, voté en février dernier, a fait apparaître un excédent de fonctionnement pour l'année 2013, de 112 720,24€.

Il est décidé de ne pas augmenter la fiscalité locale et de maintenir les taux d'imposition aux niveaux de l'année précédente, soit :

- taxe d'habitation : 8,93%
 - taxe foncier bâti : 15,76%
 - taxe foncier non-bâti : 47,28%
- Vote : 15 voix pour.

2 - AFFECTATION DU RESULTAT :

L'excédent 2013, ajouté aux résultats des années précédentes, fait apparaître un excédent total cumulé de 391 855.74€. Après avis pris auprès du Trésorier de Bourgoin-Jallieu, le conseil municipal décide d'affecter le résultat 2013 ainsi :

- ▶ 366 855.74€ en recettes d'investissement.
- ▶ 25 000€ en recettes de fonctionnement.

Vote : 15 voix pour

3 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte le budget sur les montants suivants :

413 115 € en section de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement sont prévues en légère baisse par rapport aux deux années précédentes, pour prendre en compte un mouvement déjà constaté en 2013 de baisse sur les recettes des services municipaux et sur les dotations et participations provenant de l'Etat et du Conseil Général. Elles sont cependant complétées par l'affectation d'une partie du résultat 2013.

Les chapitres se répartissent ainsi :

Recettes de fonctionnement

Atténuations de charge :	22 900 €
Impôts et taxes :	213 965 €
Dotations et participations :	149 250 €
Autres produits de gestion courante :	2 000 €
Affectation du résultat 2013 :	25 000 €

Dépenses de Fonctionnement

Charges à caractère général :	141 700 €
Charges de personnel :	149 500 €
Autres charges de gestion courante :	40 100 €
Charges financières :	59 976 €
Dépenses imprévues :	21 839 €

615 052 € en section d'investissement

Recettes d'investissements

Subventions et immobilisations incorporelles :	189 629 €
Dotations et réserves :	425 423 €

Dépenses d'investissements

Immobilisations incorporelles :	5 000 €
Immobilisations corporelles :	5 000 €
Immobilisations en cours :	223 515 €
Remboursement d'emprunts :	224 880 €
Déficit d'investissement n-1 :	156 657 €.

Le budget est voté par chapitres : 15 voix pour.

4 - QUESTIONS DIVERSES :

- La chaussée de l'impasse des cigognes nécessite d'être réhabilitée, deux solutions sont possibles : en enrobé ou en bicouche. La quasi totalité des conseillers opteraient plutôt pour une reprise en enrobé, revêtement ayant une durée de vie plus longue. La commission voirie doit se réunir sur place pour examiner la chaussée et valider cette tendance.
- La fête de la musique sera reconduite, elle pourrait avoir lieu le vendredi 20 juin au soir, ou le samedi 21 couplée avec la fête de l'école et la kermesse, comme les années précédentes. Un contact est déjà établi avec le groupe « Folk des Terres Froides » qui serait prêt à participer.
- Bernard Clot se propose d'être le représentant de la commune au Comité de Jumelage avec la ville italienne d'Izano. Didier Bouillot est son suppléant.
- En lien avec le comité de jumelage, l'association Villa Sociacco souhaite organiser une exposition d'œuvres d'artistes italiens au mois de Septembre.
- La Mission du Centenaire de la Première Guerre Mondiale organise un recensement de photo des monuments aux morts, en collaboration avec les Rencontres Photographiques d'Arles. Les collectivités territoriales et le grand public sont sollicités pour transmettre leurs clichés avant le 15 mai 2014. Un livre sera édité et une exposition se tiendra lors du festival en Arles l'été prochain.

Pour récompenser les participants, un concours est organisé, les participants dont les photographies auront été sélectionnées recevront deux invitations pour les Rencontres Photographiques d'Arles, du 7 juillet au 21 septembre 2014.

Plus d'informations sur <http://monuments.centenaire.org/rencontres-arles/depot/>

- Au cours du mois de juin, la CAPI organise la Biennale du Cirque sur son territoire. Des spectacles gratuits auront lieu dans les 23 communes de la CAPI.

Un spectacle aura lieu à Succieu le mercredi 4 juin à 19h sur l'espace vert au cœur du village.

- Les abords de plusieurs routes de la commune ont besoin d'être élagués, des branches menaçant de tomber sur la chaussée. Un devis a été demandé à l'entreprise SARTEL, 3 propositions nous sont faites :

Coupage des branches : 1120€

Coupage + évacuation chez les propriétaires : 2160€

Coupage + évacuation + broyage : 2820€

La première option est retenue, Patrick Gaget se chargera de l'évacuation des branches aidé de l'employé communal.

- Un particulier fait une proposition de don d'une statue religieuse pour l'église. La paroisse sera consultée pour avis.

COMMUNIQUE MAIRIE

CITOYENNETE : Les filles et garçons nés en Mai 1998 sont invités à se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille. Il est rappelé qu'une attestation de recensement (obligatoire pour l'inscription à un examen) sera remise aux intéressés lors de leur inscription en Mairie.

CEREMONIE DU 8 MAI : Elle aura lieu à 10 heures, au monument aux morts.

FERMETURE DU SECRETARIAT : Il sera fermé du 1^{er} au 17 mai inclus. Des permanences seront précisées sur le site internet et affichés devant la mairie. Penser à inscrire les enfants à la cantine et à la garderie le plus tôt possible.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Plusieurs chantiers concernant la voirie et les réseaux sont en cours sur la commune. Ils entraîneront quelques perturbations de circulation dans les semaines qui viennent.

► Au Grand Verger et au Genevey

Le Syndicat des Eaux de la Région de Biol a entrepris de prolonger les réseaux d'assainissement collectif depuis la salle des fêtes jusqu'au Genevey. Cette extension permettra de raccorder une vingtaine de foyers au Grand Verger et sur le haut du hameau.

Cette extension a été rendue possible par la reconstruction de la salle des fêtes et le premier prolongement du réseau effectué en juillet dernier. Elle permettra aux riverains de la rue du Grand Verger de retrouver un fonctionnement normal de leur assainissement, souvent perturbé jusque là par les phénomènes de remontée de nappe phréatique.

Les travaux ont commencé la semaine du 7 avril et devraient se prolonger trois semaines, si les conditions météo favorables persistent.

Pour l'heure, la montée du Gapillon est fermée à la circulation, ce qui impacte notamment les transports scolaires qui ne desservent plus temporairement l'arrêt du stade. La rue du Grand Verger sera fermée à son tour avec l'avancée du chantier, puis ce sera au tour de la Route de Biol.

► Entretien des routes

L'entreprise Muet réalise les opérations d'entretien annuel des routes. La prudence est recommandée à l'approche des engins qui se déplacent sur toute la commune.

► Elagage

La semaine prochaine, les sociétés Sartel et Gonin procéderont aux opérations d'élagage en bordure de voirie. Il s'agira là d'un chantier mobile. La prudence est également recommandée pour tous les automobilistes.

- Les nouveaux gérants du magasin Vival de Nivolas-Vermelle proposent de tenir un étal d'épicerie et de produits locaux sur la place du village, le samedi après-midi. Ils devraient commencer le samedi 17 mai.

NUISANCES SONORES : Nous vous rappelons que l'utilisation d'appareils tels que tondeuse à gazon ou autres engins de tonte, tronçonneuse et plus généralement d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore peuvent être utilisés de la façon suivante :

- 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00 tous les jours ouvrables
- 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 les samedis
- 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

ABOIEMENTS INTEMPESTIFS : Avec l'arrivée de l'été, les fenêtres s'ouvrent pour profiter du soleil et de la chaleur. Nos amis les chiens peuvent perturber la tranquillité voire causer une véritable gêne par endroit. Les propriétaires sont priés de prendre les mesures nécessaires pour régler l'expression de leurs animaux.

VIE ASSOCIATIVE

Associations	Date	Evénement	Contact
ASSTF	26/04/2014	Vente de plants De 9h00 à 13h00 Place village	Agnès GRIGIS ☎ 06 83 35 56 60
	3/05/2014	Moules frites Salle des fêtes	
ARTISTES EN HERBE	10/05/2014 24/05/2014 07/06/2014 21/06/2014 05/07/2014	Atelier Salle du Bon Accueil 9h00	Sylvie GODEAU ☎ 06 64 18 80 81
SOU DES ECOLES	11/05/2014	Vide Grenier/Vente plants Salle des fêtes	Sandrine COUTURIER ☎ 04 74 27 67 75
VILLA SOCIACCO	8/05/2014	Randonnée	Didier BOUILLOT ☎ 06 17 35 64 41